

Dialogue international sur la migration

**PROJET DE DISCOURS DE M. NASSER BOURITA, MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION AFRICAINE ET
DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ETRANGER**

25 mai 2021

**Monsieur le Directeur Général de l'OIM,
Monsieur le Premier Ministre des Fidji,
Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Madame la Vice-Secrétaire Générale,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

1. **Je me réjouis d'être parmi vous pour cette nouvelle édition 2021 du Dialogue International sur la Migration (IDM).** Je voudrais **exprimer mes chaleureuses félicitations à Monsieur Antonio VITORINO, Directeur Général de l'Organisation Internationale pour les Migrations, pour l'organisation de cet événement important.**
2. **Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais saluer la pertinence du Dialogue,** qui a su, au cours de ces 20 dernières années, s'imposer en tant qu'espace de discussions ouvertes et responsables, sur les défis et opportunités de la migration.
3. **Il faut reconnaître aussi à l'IDM cette capacité à choisir chaque année une thématique saisissante de justesse :** Celle qui nous réunit aujourd'hui autour de la migration, de l'environnement et des changements climatiques, en est un parfait exemple.
4. **Il s'agit d'un sujet dans lequel le Maroc se retrouve complètement : Sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'engagement du Royaume se situe à l'intersection de la migration, de l'environnement et des changements climatiques,** au moyen d'une action intégrée en faveur du développement humain et durable.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

5. **Notre Dialogue d'aujourd'hui se tient dans un contexte qui voit les efforts du monde entier converger vers la Covid-19**, en vue d'éradiquer la pandémie, de mitiger son impact socio-économique, de relancer les économies et d'immuniser les sociétés.
6. Faut-il souligner que **la pandémie a impacté, aussi, les dynamiques migratoires : Elle a ralenti la hausse des migrations internationales de 27%. Elle a, aussi, comprimé considérablement le volume des transferts de fonds** des migrants vers leurs pays d'origines.
7. **Mais c'est, surtout, l'impact socio-économique qui a été le plus désastreux.** La pandémie a exacerbé la vulnérabilité des migrants. Je pense en particulier – mais pas uniquement – aux travailleurs **migrants dont les secteurs d'activité, notamment les services et les secteurs informels**, ont été particulièrement dévastés.
8. **Néanmoins, le discours sur les migrations ne peut plus se limiter aux migrants économiques et aux réfugiés. Il est une autre catégorie, grandissante, de migrants sur laquelle toute notre attention doit porter ; celle des migrants climatiques.**
9. **Les catastrophes naturelles et le réchauffement climatique sont, en effet, le principal déclencheur** de nouveaux déplacements internes dans le monde :

- **En moyenne, près de 21,5 millions de nouveaux déplacés chaque année, soit deux fois plus que les déplacements liés aux conflits et à la violence.**
 - **En 2019, près de 2000 catastrophes ont déclenché 24,9 millions de nouveaux déplacements internes dans 140 pays. C'est le chiffre le plus élevé enregistré depuis 2012.**
 - **Rien qu'au premier semestre 2020, les catastrophes naturelles ont causé le déplacement de 9,8 millions de personnes.**
10. Si la catégorie des migrants climatiques retient notre attention, ce n'est pas seulement parce qu'elle s'impose par son nombre qui pourrait atteindre 200 à 250 millions d'ici 2050, mais aussi parce qu'**elle se distingue par sa complexité :**
- **Elle est difficile à quantifier avec précision,** car elle s'appuie souvent sur des prédictions.
 - **Elle est difficile à qualifier conceptuellement,** car elle brouille les frontières entre migrations forcées et volontaires – dont elle se situe à la lisière.
 - **Elle est issue de facteurs multiples qui imbriquent le changement climatique avec d'autres** facteurs économiques, sociaux et politiques.
 - **Il s'agit pour la plupart de déplacements internes ou de migrations régionales,** car la migration internationale est souvent inaccessible pour les populations les plus vulnérables au changement climatique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je dois, ici, m'arrêter tout particulièrement sur la situation dans mon continent : l'Afrique.

11. Particulièrement **impactée par le changement climatique**, l'Afrique est **disproportionnellement touchée** par le phénomène de la migration climatique et environnementale.
12. A titre d'exemple, **la région du Sahel, demeure l'une des régions du monde les plus durement touchées par le changement climatique**. Elle est aujourd'hui l'épicentre de l'une des crises de déplacement à la croissance la plus rapide au monde, avec **près de 1,6 million de déplacés internes et 365 000 réfugiés ayant fui la violence, dont plus de 640 000 en 2020**.
13. **Le lien entre le changement climatique et la paix et la sécurité en Afrique n'est plus à démontrer**. La hausse des températures a augmenté le risque de conflits **de 11% en Afrique subsaharienne depuis 1980**. Si cette tendance se poursuit, **ce pourcentage pourrait atteindre 54% d'ici 2030, et coûter la vie à 394.000 personnes**, notamment en raison du stress hydrique croissant et à la diminution des surfaces agricoles.
14. Je pense aussi aux **Petits États insulaires en développement, qui sont confrontés à des défis existentiels** du fait des changements climatiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

15. **Nous n'avons pas seulement la responsabilité d'agir, mais aussi le devoir de le faire rapidement** pour juguler les déplacements liés aux dérèglements climatiques et mitiger les causes des catastrophes naturelles et la dégradation environnementale
16. **Comme L'a rappelé Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, lors de l'ouverture de la COP22** tenue à Marrakech en novembre 2018 [et je cite Sa Majesté] : « ***Le coût de l'attentisme et le manquement à l'impératif d'affronter le changement climatique et ses effets, auront des conséquences graves, mettant en péril la sécurité et la stabilité et induisant l'extension des foyers de tension et des crises à travers le monde*** ».
17. **La conviction du Maroc est qu'une action urgente de la communauté internationale devrait être basée autour de 3 axes complémentaires :**
 - **Protéger les personnes déplacées ;**
 - **Faciliter "les déplacements préventifs" pour s'éloigner du danger, et prévenir des déplacements massifs et brusques ;**
 - **Lutter contre le changement climatique, en renforçant les politiques d'adaptation et de résilience, à travers notamment la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) et l'Accord de Paris.**

18. **Ces 3 axes sont le prolongement de la doctrine dont le Maroc s'est imprégné, afin de lutter contre les effets néfastes des changements climatiques. Ainsi :**
- **En matière d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, le Maroc est leader mondial, avec une NDC (Contribution déterminée au niveau national) ambitieuse de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 42% à l'horizon 2030.**
 - **De même, le Royaume a considérablement augmenté la part des énergies renouvelables au cours des dix dernières années. Il est en voie d'atteindre l'objectif de 52% de capacités d'énergies renouvelables en 2030.**
19. **Au niveau régional, le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a développé une forte solidarité climatique avec les pays de l'Afrique. Je me réfère en particulier à :**
- **L'organisation du 1^{er} Sommet Africain de l'action en faveur d'une co-émergence continentale** qui a réuni 50 pays africains et a permis la création de **3 grandes commissions climatiques** – Bassin de Congo, du Sahel et des États Insulaires ;
 - **L'initiative AAA – Adaptation de l'Agriculture Africaine** – qui vise à contribuer à **la sécurité alimentaire en Afrique ;**

- **L'initiative 3S –Sustainability, Stability and Security** – lancée conjointement par le Maroc et le Sénégal, qui propose des solutions innovantes à travers des alternatives à la migration forcée ; et
- **La Coalition sur l'accès à l'énergie durable ainsi que la plateforme African Youth Climate Hub.**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

20. **L'engagement du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique est, ainsi, le pendant de son engagement sur la question de la migration.** Je veux dire bien sûr :

- **La politique nationale migratoire, lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste** : fondée sur des valeurs de solidarité, d'accueil et du respect des droits des migrants, elle s'est érigée en modèle régional et international en matière de gestion ferme, responsable et solidaire du phénomène migratoire.
- **L'Agenda Africain sur la Migration, présentée par Sa Majesté le Roi en 2018, en tant Leader de l'Afrique sur la question de la migration** : cette vision phare a donné naissance à l'Observatoire Africain des Migrations, inauguré à Rabat, en décembre 2020.
- **La Conférence Internationale de Marrakech de 2018**, ayant adopté le Pacte Mondial pour

des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières : en abritant cette Conférence, **le Maroc est devenu le dépositaire de cette pierre angulaire de la gestion de la question migratoire. L'engagement du Maroc se poursuit, avec notamment la Conférence régionale africaine sur l'examen du Pacte de Marrakech.**

21. Fort de ces réalisations, le Maroc, qui se réjouit de faire partie des pays Champions de la mise en œuvre du Pacte de Marrakech, **propose de tenir, au courant de cette année, une réunion ministérielle des pays Champions.** Couronnée d'une Déclaration conjointe, elle viserait la promotion de ce Pacte et la sensibilisation pour la mise en œuvre pleine et effective de ses objectifs.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

22. **J'aimerais avant de conclure affirmer que la protection de l'environnement, la lutte contre les changements climatiques et la gestion de la migration ont cela de mutuel qu'ils partagent les mêmes dénominateurs communs. Ces enjeux structurels nécessitent tous :**

- **Une prise de conscience des défis collectifs ;**
- **Une volonté politique et un engagement sincère de tous les acteurs ;**
- **Une collaboration multidimensionnelle et multisectorielle ;**

- **Une gestion basée sur les principes fondamentaux de la responsabilité partagée et du respect mutuel.**

23. **Néanmoins, l'ensemble de ces préceptes ne sauraient être efficaces, sans quelques principes élémentaires.** Je veux dire ici la position qui est celle des pays de transit (qui sont aussi souvent à la fois des pays d'émigration et d'immigration).
24. **Le premier est que la gestion des frontières ne peut faire l'objet d'une externalisation.** Nous l'avons dit, nous le répétons : les pays de transit n'ont ni la responsabilité d'être des gendarmes ni la vocation d'être des gardes-frontières.
25. **Le deuxième en découle, c'est que la responsabilité en migration ne saurait faire l'objet d'un transfert :** transférer sa responsabilité c'est non seulement s'en défaire mais également vider de sa substance la logique même du partenariat. Un partenaire est un associé égalitaire, il n'est ni un bouc-émissaire, ni un adversaire.
26. **Le troisième principe est que les migrants ne doivent pas faire l'objet d'une instrumentalisation :** le chantage émotionnel et les conceptions binaires ne rendent pas service aux migrants.
27. **Rendre service aux migrants c'est, précisément le contraire. C'est refuser de se complaire dans le cynisme des politiques migratoires qui se résument au renforcement des frontières et à l'augmentation des déportations, du reste**

souvent sommaires. C'est, pour des politiques migratoires, inclure et envisager des voies de migration régulière, au risque, sinon, d'encourager elles-mêmes ce qu'elles prétendent combattre.

28. Voici en somme ce que je souhaitais vous dire. **Voici, surtout, pourquoi lorsque le Maroc s'exprime sur la migration, il se sent aussi à l'aise qu'il se sait cohérent.**
29. **Je vous remercie pour votre attention.**